

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS**

N : 31/2014

Objet : FDAEC – Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes

L'an deux mille quatorze le vingt-neuf juillet, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 13 - Votants : 14 - Pour : 14 - Abstention : 0 - Contre : 0

PRESENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Christian BEZOS, Lucienne BIES, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Christine ESPAGNET, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÜE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Michel CARRETEY qui a donné procuration à Françoise DUPIOL-TACH et Roseline PIGANIOL.

Secrétaire de Séance : Lucienne BIES

Date de convocation : 16 juillet 2014

Le 25 avril dernier, nous avons délibéré pour demander au Conseil Général une subvention de 32 962,00 € ; cette somme avait été affectée sur deux projets :

- La réfection des trottoirs du lotissement Mutin Nord : 44 970,00 €
- La desserte de la Maison de Santé Pluridisciplinaire : 17 194,45 €.

Suite à la redéfinition de la compétence voirie (intégration de la voirie centre bourg) par la communauté de communes du Bazadais, des changements sont à apporter :

- Travaux Mutin Nord : nous avons programmé les travaux de réfection des trottoirs ainsi que la couche de roulement. Il convient de réduire le montant qui correspond à la couche de roulement qui sera financée par la communauté de communes du Bazadais.
- MSP : pour les mêmes raisons et après nouvelle répartition, les travaux de voirie pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire ont été recalculés, la part voirie communale s'élève à 63 740,25 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Général au titre du FDAEC 2014 pour un montant de 32 962,00 € pour le financement des projets suivants :

- | | |
|--|------------------------------|
| - Lotissement Mutin Nord : réfection trottoirs | 16 170,00 € HT |
| - Maison de Santé Pluridisciplinaire : voirie | 63 740,25 € HT |
| Soit un total de : | <u>79 910,25 € HT</u> |

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu :

- Autorise le Maire à demander une subvention de **32 962,00 €** au titre du FDAEC 2014 pour le financement des projets suivants :

Lotissement Mutin Nord : réfection trottoirs	16 170,00 € HT
Maison de Santé Pluridisciplinaire : voirie	63 740,25 € HT
Soit un total de :	<u>79 910,25 € HT</u>

Le financement complémentaire sera assuré par autofinancement.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 28/2014 du 25 avril 2014.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

A Grignols, le 30 juillet 2014.

Le Maire,
Jean Pierre BAILLÉ.